



Compte rendu Assemblée générale Lescar'n rollers club, du 14 décembre 2013.

Personnes présentes :

Mmes ALLONNEAU Claire, CAPBERT Elisabeth, DE MATOS Emmanuelle, GUIBOURG Sylvia, JEANTON Muriel, MACARY Marion, PEBOSCQ Christine et SAUVAIRE Guylène.

Ms AGUILERA Luc, BILLARD Michel, ELISSALDE Thierry, LABAT Loïc, MAZAND Claude, PUJOL Ghislain et ROUSSELET Patrick.

Pouvoirs :

PEYSSART Laura, ESPAGNOU Jérôme, Maxence et Yanis, BRETON Virginie, Lionel, Dylan et Yohan, GUIBOURG Doryan et Julian, AURE Cécilia et Loulaï, ARRONDO Edouard et PINSARD Eric, DOUARCHE Lino, CHARRIER Gwladys, FORTIAS Carole, BONETTI Virgile, ARRABIE Fabien, SANSIG Audrey, THIARC Dorian et Lénaelle, PUJOL Calvin

Les personnes présentes ou représentées, au nombre de 35 sur 112 licenciés, permettent la tenue de l'AG 2013.

Introduction du Président Claude Mazand et rapport moral,

Rapport d'activités : bilan des activités 2012- 2013

Rapport financier : présentation des comptes : bilan année 2012 – 2013, compte de bilan (en banque),

Projets pour la nouvelle saison 2013 – 2014

Budget prévisionnel

Votes.

Le rapport moral est voté et adopté à l'unanimité.

Les comptes du bilan sont votés et adoptés à l'unanimité.

Le budget prévisionnel est voté et adopté à l'unanimité.

Les nouveaux membres du CA sont validés.

Modification du bureau.

La secrétaire fait savoir qu'elle démissionne de son poste et laisse le poste vacant. Quatre personnes entrent au Conseil d'administration: Emmanuelle De Matos, Muriel Jeanton, Marion Macary et Michel Billard. Les rôles de chacun seront précisés lors de la réunion du nouveau CA.

Questions – réponses.

- Le renouvellement des casques et des protections de roller va être poursuivi. Il est demandé aux responsables des sections « hockey loisir » et « hockey confirmé » de faire un état du matériel pour dire au bureau ce qui doit être renouvelé.
- L'association a des comptes sains. Le budget est équilibré et la trésorerie dispose d'une réserve confortable qui permettra de faire les investissements nécessaires pour l'évolution du club. La question est posée si la subvention à la Mairie doit être redemandée. Les membres de l'association présents répondent favorablement.
- Depuis l'an dernier, le roller hockey se développe fortement avec maintenant trois groupes (adultes confirmés, adultes-adolescents loisir et enfants) qui représentent 45 licenciés (40%). Victor Hugo convient tant que l'activité reste en loisir, même s'il existe quelques points noirs: fermeture grillagée côté vestiaire (les palets ne sont pas arrêtés) et surtout les coffrets électriques et les ancrages sur le mur face tribune pour des raisons de sécurité. Par contre la salle est incompatible pour le déroulement de rencontres: absence de rambarde, de filet de protection et dans une moindre mesure des vestiaires et des sanitaires insuffisants. Une réflexion avec la Mairie est proposée pour les évolutions possibles qui conditionnent le futur du club. Dans ce cadre un membre du Bureau propose que le club participe du moins partiellement au financement d'une rambarde. L'assemblée souhaite avoir plus d'éléments

pour pouvoir se prononcer.

- pour les prochaines AG, Michel Billard indique qu'il pourra fournir un vidéo-projecteur.
- La question du site internet est soulevée. En effet, le créateur du site n'a donné que quelques accès pour pouvoir le gérer et surtout le mettre à jour régulièrement et en totale autonomie, ce qui est insuffisant; résultat seul le blog est vraiment à jour. Actuellement, seuls quelques éléments peuvent être modifiés sur le site (agenda et édito), mais rien d'autre. Il est demandé l'intérêt de garder ce site s'il ne peut ni être modifié, ni être transféré. Il est décidé à l'unanimité de récupérer les identifiants du domaine et de l'hébergement (actuellement payés par l'association), auprès de l'ancien créateur du site, pour pouvoir le mettre à jour directement par l'association, voir repartir sur un modèle plus récent.
- Pour la section randonnée, Elisabeth Capbert et Eric De Valicourt ne seront pas en mesure de s'en occuper. Michel Billard propose de la remplacer, pour les randonnées du week-end organisées par l'association, pour ses membres. Le planning devra être finalisé.
- Il est rappelé que les randonnées urbaines ne sont pas organisées par l'association. Il s'agit d'un rassemblement de personnes qui souhaitent rouler ensemble ce qui de facto n'entraîne aucune obligation de présence de responsable du Club. L'association n'organise que des randonnées pour ses membres (licenciés) et sur des voies sécurisées.
- Il est décidé que l'association investisse dans un ordinateur portable pour réaliser les comptes rendus des réunions et les outils de communication (éléments graphiques...) et d'éviter d'utiliser le matériel personnel de ses membres.
- Il est proposé par les membres de l'association d'étudier la mise en place d'un système de location du matériel pour le long terme. Au début de la saison, les membres de l'association peuvent utiliser le matériel pour s'essayer et choisir leur discipline, et ensuite, soit ils s'équiperont, soit ils loueront le matériel à l'année et avec remise d'une caution. Les personnes louant le matériel le garderont donc pour la saison. Il leur sera proposé en fin de saison, si elles le souhaitent de l'acquérir ou de le rendre. Cette proposition concerne notamment les hockeyeurs. Les responsables des sections s'assureront de la gestion de ce matériel. Il leur est demandé de voir combien de personnes cela pourrait concerner. Cela permettra d'éviter une usure trop rapide du matériel et une responsabilisation des utilisateurs.
- Le professeur de l'association (Loïc Labat) propose l'achat de gants de hockey à la taille des enfants. Des investissements seront faits pour le matériel, ainsi que dans des buts de hockey et des palets plus lourds. Les responsables des différentes sections doivent faire part de leurs besoins aux membres du bureau.
- Loïc Labat demande aussi s'il serait possible de prévoir un goûter pour les enfants au moment des départs en vacances, pour faire un moment convivial. L'idée est adoptée en limitant aux vacances de Noël et d'été. Les parents présents suggèrent que cela peut aussi être organisé par les parents des enfants de chaque groupe.
- Deux personnes sont inscrites à la formation BIF 2013-2014.

La prochaine réunion du bureau et du CA est programmée au vendredi 10 janvier à 18h au local du Fronton (Allée des Prés, à Lescar).

L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

- retour sur les différents points vus à l'AG,
- enregistrement des changements dans le conseil d'administration et du bureau,
- organisation et fonctionnement du club, présentation des différents documents aux nouveaux membres du bureau.